

Communiqué de presse

Le 09/04/2022

Prévention des déchets

Un franc succès pour la quatrième saison de l'opération « Objectif Zéro Déchet » organisée par l'Agglomération Cannes Lérins

La quatrième édition de l'opération « Objectif Zéro Déchet » s'est clôturée ce samedi 9 avril 2022 en présence des participants cannois au sein de la station de traitement des eaux usées Aquaviva à Mandelieu-La Napoule. Pendant sept mois, 37 familles cannoises (parmi les 102 volontaires du bassin de vie) ont relevé le défi de réduire leur volume de déchets. Pour cela, elles ont dû peser régulièrement leurs poubelles d'ordures ménagères et de tri sélectif, afin de constater leurs évolutions de consommation. Au cours de cette opération, elles ont pu suivre des ateliers pratiques autour de thématiques consacrées notamment au zéro déchet, à la réutilisation des objets et à une consommation plus responsable. Le succès de cette démarche se traduit par une baisse de 23 % des ordures ménagères et une diminution de 38 % des déchets du tri sélectif pour cette édition 2021/2022. Cette initiative, organisée sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins, s'inscrit dans la politique de civisme environnemental et de prévention des déchets impulsée par David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes.

« Avant l'étape du tri, il faut d'abord veiller à réduire nos déchets, c'est-à-dire éviter d'en produire quand cela est possible. C'est dans cette finalité que l'opération « Objectif Zéro Déchet », portée par l'Agglomération Cannes Lérins avec ses partenaires associatifs et opérateurs économiques locaux, accompagne chaque année de nombreux habitants à cet engagement civique qu'est de consommer autrement, à travers une démarche concrète et pédagogique. Pour cette quatrième édition, ce sont 37 familles cannoises qui ont réussi à réduire de 23 % leurs ordures ménagères et de 38 % des déchets du tri sélectif. Face à l'urgence environnementale, il est de bon sens de passer d'une société du jetable à celle du durable. »

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

Une opération en faveur d'une consommation responsable et durable

Depuis 2014, l'Agglomération Cannes Lérins - en charge de la collecte et de la gestion des déchets - et les syndicats de traitement des déchets SMED et UNIVALOM, mettent en œuvre des actions de sensibilisation pour réduire les déchets produits sur le territoire. Elles se traduisent notamment par l'opération « Objectif Zéro Déchet » dont la cérémonie de clôture de la quatrième édition s'est déroulée en présence des participants cannois, samedi 9 avril 2022 à la station d'épuration Aquaviva¹. L'occasion pour les familles de visiter cette usine de traitement des eaux usées de l'Agglomération qui vise la neutralité carbone, rarement ouverte au public. Lors de cette expérience, déployée sur tout le bassin de vie, 37 familles cannoises se sont portées volontaires pour acquérir de nouveaux réflexes de réduction de déchets, via un accompagnement pédagogique de sept mois. Pour suivre l'évolution de leur consommation, les participants ont pesé, tout au long de l'expérience, leurs poubelles de tri sélectif et d'ordures ménagères. Les quantités sont dévoilées aux familles le jour de la réunion de clôture.

Des ateliers thématiques leurs sont parallèlement proposés pour les sensibiliser à la fabrication de cosmétiques, à repenser leurs repas, au compostage des déchets organiques, à consommer responsable, à la fabrication de produits d'entretien, à réemployer certains objets ou encore à jardiner raisonné. Ces ateliers sont organisés par les associations CPIE (valorise les milieux naturels et le cœur des villes), Méditerranée 2000 (accompagne les collectivités dans le développement durable) et VIE (accompagne les citoyens vers des modes de consommation plus durables).

¹ Le 28 février 2022 pour les familles du Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer Service presse Agglomération Cannes Lérins | + 33 (0)4 97 06 41 41 | <u>presse@cannespaysdelerins.fr</u>



Dans le cadre de cette l'opération, 177 commerçants se sont engagés à accepter les contenants réutilisables de leurs clients et à apposer un autocollant le mentionnant sur leur vitrine. La liste des commerçants et maraichers engagés sont disponibles sur le site de l'Agglomération Cannes Lérins :

https://cannespaysdelerins.fr/index.php/reduction-des-dechets/

L'Agglomération Cannes Lérins engagée dans la réduction et le tri des déchets



Alors que se clôture la quatrième édition d' «Objectif Zéro Déchet », l'Agglomération et ses partenaires organisent, du 1erau 30 avril 2022, le jeu-concours « Trier pour gagner » pour sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de tri et de recyclage des bouteilles en plastique. Ce geste écoresponsable peut faire gagner de nombreux cadeaux conçus par des entreprises locales (une tablette IPad, un vol d'initiation, une journée détente au spa, une nuit d'hôtel, places de spectacles, pièces de créateur, bons d'achats et cartes cadeaux etc.). Les gagnants sont tirés au sort parmi les participants. Pour augmenter leurs chances d'être élus, il faut que ces derniers trient un maximum de bouteilles en plastique, en y glissant leurs coordonnées dans chacune d'entre elles.

Enfin, l'Agglomération Cannes Lérins accompagne ses habitants dans le tri des déchets, notamment par la mise à disposition du Relais tri Mobile sur sept sites chaque mois². En deux ans, ce ne sont pas moins de 26 tonnes de petits encombrants et déchets dangereux qui ont été collectées. Par ailleurs, depuis fin 2018, grâce aux bornes de collecte de verre dotées du dispositif Cliiink (crédite des points à l'utilisateur après chaque dépôt qui peuvent être échangés contre des bons d'achat), l'Agglomération a pu constater une augmentation de 10,5% du tonnage du verre collecté sur l'ensemble de son territoire. Enfin, le site Info Tri recense toutes les informations relatives à la gestion des déchets et de tri, permettant à l'usager de s'informer des horaires de collecte, de profiter d'astuces pour passer au zéro déchet ou encore de commander un bac : www.canneslerins-infotri.fr

² A Cannes, le RTM passe au Marché de La Bocca, au Parking Médiathèque Ranguin, à la Place Saint-Jin Jin ainsi qu'aux Allées de la Liberté (service déplacé temporairement au Marché Forville)